

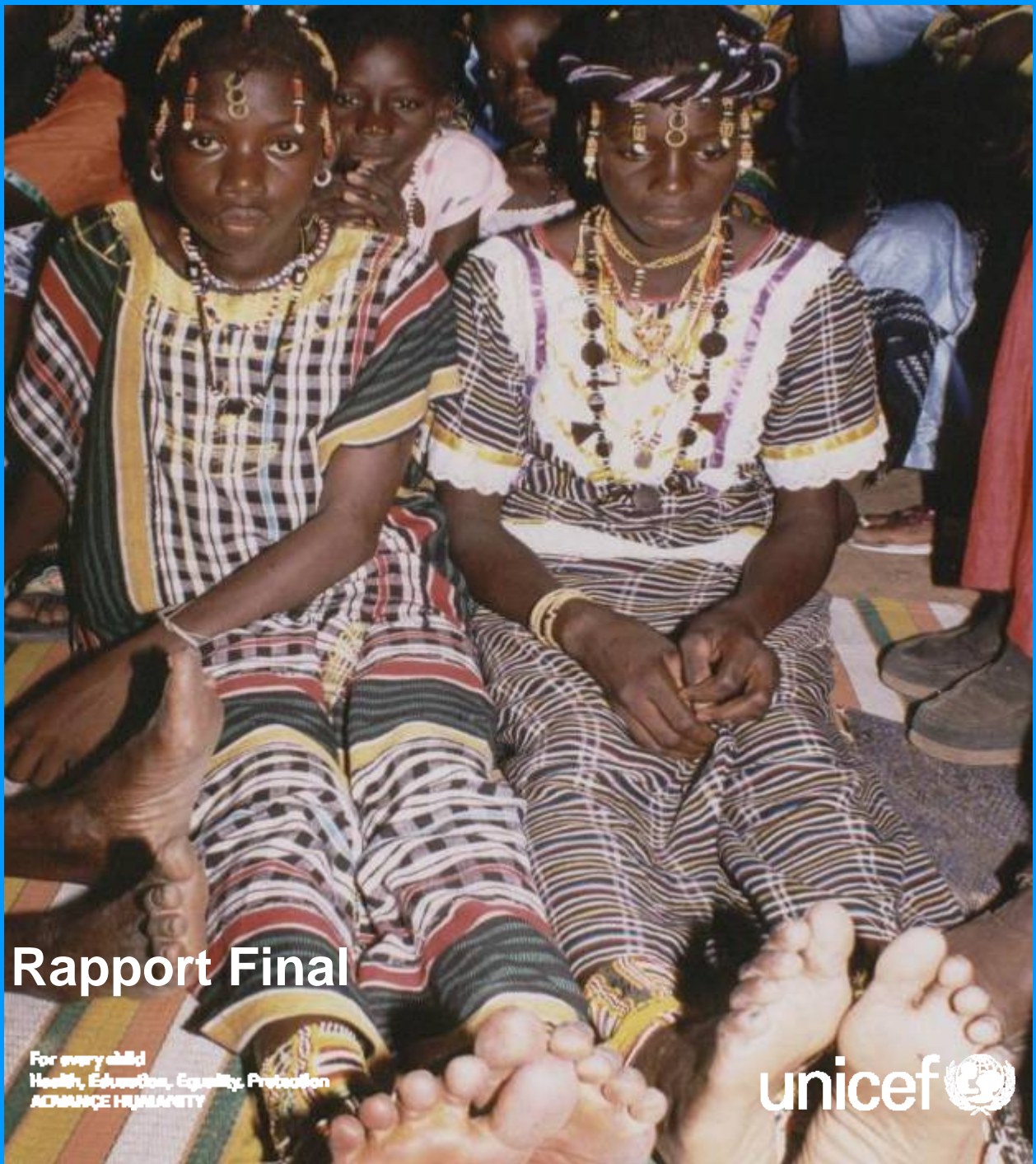
UNICEF DAKAR

AOÛT 2008

L'EXCISION AU SENEGAL : sens, portée et enseignements tirés de la réponse nationale

Dominique GOMIS (socio anthropologue, chercheur en Sciences Sociales, Directeur de Human Africa)

Mamadou Moustapha WONE (Sociologue)



Rapport Final

For every child
Health, Education, Equality, Protection
ADVANCE HUMANITY

unicef 

Introduction

Ce document de travail (*Working Paper*) traite de l'excision au Sénégal et s'inscrit dans le cadre de la recherche entreprise par l'UNICEF sur les dynamiques sociales qui conduisent à l'abandon des pratiques néfastes. Il s'appuie sur une série d'articles et d'études ainsi que des données de terrain collectées pour documenter l'expérience sénégalaise dans la prise en charge de la problématique de l'excision au niveau politique et communautaire.

De l'excision, quand on en parle, on fait généralement allusion à cette opération chirurgicale des parties génitales de la femme. L'OMS la définit comme étant « *cette pratique qui englobe toutes les interventions entraînant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins et/ou des lésions des organes génitaux féminins pour des raisons culturelles ou pour toute autre raison que thérapeutique* » (OMS, 2001, p1).

Cependant, de manière plus détaillée, on peut distinguer plusieurs formes d'opérations chirurgicales que par simplification, on désigne sous le terme d'excision : l'ablation du clitoris (clitoridectomie), l'ablation du clitoris et d'une partie des petites lèvres (excision) et l'ablation du clitoris et des grandes et petites lèvres, avec suture du sexe de la femme (infibulation).

Comme le disait Amadou Hampaté BA, « *il y a des pratiques que nos ancêtres eux-mêmes, s'ils revenaient à la vie, trouveraient caduques et dépassées* ».

Ainsi, depuis plusieurs années (un peu plus de dix ans), l'on entreprend un peu partout où l'excision existe, des actions de lutte contre cette pratique. Un fait de culture de certaines ethnies d'Afrique, un fait de culture très ancien (plusieurs siècles) et très ancré donc dans les mentalités, est ainsi dénoncé, décrié d'abord par plusieurs partenaires extérieurs au développement, ensuite par les différentes ONG intervenant dans le domaine de la santé communautaire et des Droits de l'Homme et enfin de plus en plus par une grande frange des populations locales concernées, sans négliger l'implication de l'Etat à tous les échelons. C'est donc dire dans cette dynamique de changement social, le facteur de changement est d'abord exogène avant de devenir endogène.

Mais, quelles sont la situation et les réponses en vigueur dans le cadre de la lutte contre l'excision ? Quelle est l'approche méthodologique utilisée ? Quels résultats ont été constatés ? Quels ont été les enseignements tirés de l'expérience sénégalaise (le Sénégal étant pionnier dans cette dynamique d'abandon) ? C'est en réponse à ces questions que nous nous emploierons pour essayer de faire montre de la situation qui prévaut à propos de cette pratique au niveau du Sénégal.

I - Aperçu de la situation en rapport avec l'excision au Sénégal

1.1 La configuration générale de l'excision au Sénégal

Au Sénégal, d'après les résultats de l'EDS de 2005¹, 28% des femmes sont déclarées avoir été excisées. Cette prévalence au niveau national cache de fortes disparités. Selon le milieu de résidence, il ressort des résultats de l'EDS de 2005 que les proportions de femmes excisées sont plus élevées en milieu rural (34%) qu'en milieu urbain (22%). Selon la région, on constate que c'est dans les régions du Sud, du Nord et de l'Est que les proportions de femmes ayant déclaré avoir été excisées sont les plus élevées. Les régions de Kolda et Matam se caractérisent par une prévalence très élevée avec respectivement 94% et 93%. Elles sont suivies par les régions de Tambacounda (86%), de Ziguinchor (69%) et de Saint-Louis (44%). À Dakar, région de forte immigration, la prévalence n'est que de 17%. À l'opposé, dans les régions de Thiès (7%), de Louga (4 %) et surtout de Diourbel (2%), les proportions de femmes excisées sont beaucoup plus faibles.

Selon toujours les données de l'EDS de 2005, les résultats selon l'âge montrent une légère baisse des proportions de femmes excisées des générations anciennes aux plus récentes : en effet, de 31% dans le groupe de 45-49 ans, la proportion est passée à 25% dans le groupe 15-19 ans.

S'agissant de l'âge à l'excision des femmes enquêtées, les données de l'EDS de 2005 montrent qu'une grande majorité d'entre elles (60 %) n'ont pas été en mesure de donner un âge précis, mais situe l'évènement durant la petite enfance. Cependant dans 4 % des cas, les femmes ont déclaré avoir été excisées lorsqu'elles avaient entre 0-1 an, 10% lorsqu'elles avaient entre 2-4 ans, et dans 15% des cas, l'excision a eu lieu entre 5-9 ans et pour 6% des femmes, l'excision a été effectuée à un âge plus tardif, après 10 ans.

Dans les régions de forte prévalence comme Kolda, Matam et Tambacounda, au moins la moitié des femmes ont été excisées durant la petite enfance et la quasi-majorité l'ont été avant 9 ans. Par contre, dans la région de Thiès, où seulement 7% des femmes ont déclaré avoir été excisées, on note que dans 29% des cas, l'excision a été effectuée entre 5-9 ans et dans 12% des cas, elle a eu lieu entre 10-14 ans. Dans les régions de Fatick et de Kaolack, plus d'une femme sur dix ont été excisées entre 10-14 ans, ce qui pourrait démontrer un plus grand attachement aux rites initiatiques (EDS, 2005).

La prévalence de l'excision dans les régions s'explique surtout par l'appartenance ethnique et la religion. Cependant, chez les chrétiens, en dehors de la Casamance, l'excision n'est pas pratiquée. En outre, chez l'ethnie majoritaire, les wolofs (44%), la pratique de l'excision est inconnue.

La configuration générale de la situation de l'excision au Sénégal met en exergue de fortes disparités quant à sa prévalence au niveau national. Mais, quels sont les arguments avancés pour expliquer l'exercice de cette pratique et pour appeler à son abandon dans le contexte sénégalais ?

¹ *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal, 2005*. Calverton, Maryland, USA : Centre de Recherche pour le Développement Humain [Sénégal] et ORC Macro

1.2 Les arguments en vigueur pour justifier la pratique de L'excision ou pour appeler à son abandon dans le contexte sénégalais

Parmi les raisons avancées par les populations pour expliquer et justifier la pratique de l'excision, on peut citer :

- **Les raisons hygiénistes et natalistes**

On avance très souvent qu'en excisant une fille, on assurerait sa pureté, sa virginité ainsi que sa fidélité à son époux au moment du mariage. On avance par la même occasion qu'elle rendrait les femmes plus fécondes et rendrait plus propice les naissances d'enfants de sexe masculin (Ndiaye 2004, Sané 2003). En outre, une femme non excisée serait impure et ne pourrait ainsi cuisiner pour son époux. De ce fait, dans cette partie du Sénégal (Kolda), il était inconcevable qu'un homme puisse se marier avec une femme non excisée, sinon il ne pourrait manger des plats qu'elle lui préparerait.

- **Les arguments religieux**

Dans toutes les contrées où l'on retrouve pratiquée l'excision, l'argument convoquant la religion pour la justifier, est très fréquent. On soutient très souvent que l'excision est imposée par la religion. Beaucoup pensent que l'excision répond à une recommandation de la foi musulmane (Kessler Bodiang et al. 2001). Cependant, en guise de comparaison, au Sénégal, l'excision est plus souvent pratiquée par les musulmans que par les chrétiens. Chez ces derniers, en dehors de ceux de Casamance, l'excision est inconnue.

- **Les arguments historiques**

On dit souvent qu'il faut respecter coutumes et traditions, ainsi, c'est l'un des arguments employés contre l'abandon de l'excision. Dans une étude menée par Kessler Bodiang et al, pour la majorité d'entre les enquêtés, l'excision représente une tradition fortement enracinée, un legs de leurs ancêtres. Selon ces derniers, cette tradition ne saurait être remise en question, elle sera poursuivie et ce serait impensable qu'ils ne la pratiquent pas.

- **Les raisons initiatiques**

Les raisons éducatives les plus avancées varient entre le renforcement du sentiment d'appartenance à un groupe et les cérémonies d'initiation à la vie de couple. Cependant, compte tenu que cette pratique se fait de plus en plus tôt alors que la fille est encore une enfant, ce caractère initiatique ou éducatif perd toute son essence. Une particularité, au nord du pays, est à noter. La pratique de l'excision est toujours faite à bas âge sans aucun cérémonial et de tout temps. Si bien qu'on peut évoluer dans cette partie du Sénégal sans jamais en avoir entendu parler, alors que cela s'est toujours fait. Beaucoup sont ces hommes qui n'en savent absolument rien du tout. C'est une affaire exclusivement de femmes !

Mais si telles sont les raisons les plus avancées pour expliquer et justifier la pratique de l'excision sous toutes ses formes, quels arguments emploie-t-on pour appeler à son abandon dans le contexte sénégalais ?

Parmi les arguments employés pour appeler à l'abandon de l'excision au Sénégal, il y a :

- **Les contre-raisons hygiénistes ou natalistes**

Les mutilations sexuelles féminines, selon les spécialistes de la médecine moderne, loin d'augmenter la fécondité, peuvent au contraire rendre stérile. Elles pourraient générer, lors des accouchements, des complications majeures qui risquent d'entraîner la mort du nouveau-né et/ou de sa mère. Dans ce même ordre d'idées, il est développé que l'excision ne peut avoir aucune incidence positive sur la conduite d'un être humain (www.femmes-egalite.gouv.fr).

En outre, selon les découvertes de la médecine moderne, le sexe de l'enfant est déterminé par des chromosomes présents dans le sperme de l'homme. Ainsi, toute pratique de mutilation génitale féminine pour rendre la naissance d'enfants de sexe masculin, ne relèverait que sur de simples croyances.

Par ailleurs, ceux qui sont pour ces mutilations préconisent, à l'encontre de ceux-là qui stipulent que l'excision serait faite dans des conditions hygiéniques très douteuses, que l'on modernise tout simplement cette pratique et qu'on la pratique ainsi dans les établissements sanitaires modernes, à l'instar de la république de Guinée. En outre, ils développent n'avoir jamais rencontré de complications sérieuses dues à l'excision, et que la circoncision présenterait plus de risques et de dommages.

C'est contre lesquelles allégations que s'érigent les partisans de l'abandon en mettant en outre en avant les conséquences néfastes de cette pratique.

- **Les conséquences médicales**

Parmi ces conséquences, on peut noter celles qui seraient immédiates : une douleur interne, intolérable, accompagnée de peur, d'angoisse et parfois d'un grave état de choc ; des brûlures à l'émission des urines ; un saignement qui peut être hémorragique et entraîner la mort.

Outre ces conséquences immédiates, d'autres conséquences ultérieures à tout moment de la vie de la fillette ou de la femme mutilée pourraient survenir, selon les spécialistes : des infections vulvaires, urinaires, gynécologiques qui pourraient évoluer en septicémie et provoquer la mort ou à tout le moins entraîner une stérilité ; des accouchements difficiles : une femme excisée serait menacée bien plus souvent qu'une autre de déchirure du périnée ; la diminution ou la disparition de la sensibilité des organes génitaux, ce qui entraîne l'insatisfaction sexuelle. Aspect qu'il faudrait rappeler, était l'une des raisons de la pratique de l'excision.

- **Les contre-arguments religieux**

Il n'est pas rare d'entendre souvent de la bouche des défenseurs des mutilations génitales féminines que c'est une pratique tolérée ou même recommandée par les religions, et plus précisément par la religion musulmane. Dans l'étude de Kessler Bodiang et al. (2007), plusieurs participants ont affirmé que l'excision répondait à une recommandation de la foi musulmane. Ainsi, vouloir lutter contre cette pratique serait, selon ces derniers, une remise en cause d'un précepte, une hérésie même ! A quoi ne souscrivent pas ceux qui sont contre ! Et ce pour la bonne et simple raison disent-ils que si la mutilation est religieuse, pourquoi

plusieurs nations et ethnies musulmanes ne la pratiqueraient pas ? Par exemple, les Wolofs au Sénégal ne connaissent pas cette pratique alors qu'ils constituent une ethnie musulmane, mais aussi la plus répandue dans ce pays. En fait, aucune religion n'impose les mutilations sexuelles féminines. C'est une pratique coutumière très ancienne, à l'instar de la polygamie, qui ne correspond aux préceptes d'aucune religion.

II- Le point sur les réponses au sujet de l'excision au Sénégal

Indépendamment de savoir si l'excision est une pratique néfaste ou non, on peut sans risque de se tromper soutenir que c'est une survivance des pratiques culturelles traditionnelles, à l'instar de la polygamie et des scarifications. L'excision étant la plus combattue manifestement. Mais quelle est la situation qui a prévalu et continue de prévaloir concrètement au Sénégal dans la prise en charge de la problématique de l'excision par les différents acteurs impliqués ?

2.1 L'Etat du Sénégal

Du point de vue de la perspective historique, la lutte contre l'excision a débuté dans les années 1970 par le ministère chargé de la promotion du statut de la femme en collaboration avec les ONG et les associations de femmes. Cette lutte s'est traduite, à cette époque, par des prises de position politique sur la nécessité de changement du statut de la femme dans la société sénégalaise.

Le 20 novembre 1997, le président de la République du Sénégal prenait ouvertement position contre l'excision à l'occasion du Congrès Mondial des Droits de l'Homme tenu à Dakar. Sous l'impulsion du collectif des femmes parlementaires relayé par les organisations de femmes, l'Assemblée Nationale du Sénégal a voté la loi N°99 05 du 29 janvier 1999 interdisant la pratique de l'excision sous toutes ses formes (GTZ, 2005). Cette loi fait partie de tout un dispositif de renforcement de la protection légale par rapport aux abus et violences sexuels.

A la suite de l'adoption de cette loi, certaines condamnations ont été exécutées (Kalthegener, 2003). Par exemple, en novembre 2001, trois (3) personnes âgées de 55 à 75 ans furent arrêtées dans le département de Vélingara mais vont être graciées en avril de la même année (Mbow & al. 2002).

Ces exemples d'application de la loi ont eu un effet dissuasif mais aussi pédagogique auprès de certaines populations. En effet, l'un des avantages les plus importants de la législation anti-excision réside dans le fait qu'elle sert de plate-forme légale officielle aux activités des intervenants, offrant la protection de la loi aux femmes et, en dernière analyse, décourageant les exciseuses et les familles qui ont peur d'être poursuivies. Le Sénégal avait auparavant ratifié la plupart des conventions internationales portant sur la protection des droits fondamentaux des femmes et des enfants.

Pour rendre opérationnelle cette volonté politique, l'Etat du Sénégal a élaboré et commencé à mettre en œuvre des programmes et des plans d'action qui intègrent dans leurs objectifs l'abandon de l'excision. Ainsi le Programme National en Santé de la reproduction (1997-2001), vise la réduction de 50% des cas d'excision au Sénégal. Le Programme de Développement Sanitaire et Social

lui aussi se fixe des objectifs de lutte contre l'excision. Le deuxième Plan d'Action National de la femme (PANAF 1997-2001) a également défini parmi ses objectifs, l'éradication de l'excision au Sénégal.

En 2000, il y a eu l'élaboration et l'adoption d'un Plan d'Action National pour l'Abandon de la Pratique de Mutilations Sexuelles. En tant qu'instrument d'orientation et de planification des initiatives de l'Etat, du Parlement et de la Société Civile, ce plan d'action est essentiellement articulé autour des actions de plaidoyer (pour la prise de mesures publiques pour la création d'un environnement protecteur et d'un cadre institutionnel) de mobilisation sociale (pour la prise de conscience de l'opinion publique sur les risques au niveau de la santé de la jeune fille), d'éducation et de communication pour le changement au niveau communautaire.

Les stratégies préconisées dans ces différents textes officiels visent, essentiellement, l'adhésion de tous les partenaires aux objectifs concernant l'excision, le renforcement des capacités d'intervention des structures impliquées dans la lutte contre l'excision, le développement de programmes d'IEC et le développement de la recherche et de la documentation. Parmi les principales activités préconisées, on note :

- développement de la recherche sociologique sur la pratique,
- l'organisation d'enquêtes CAP sur les mutilations génitales féminines,
- l'organisation de campagnes d'IEC et de campagnes multimédia,
- la formation de personnes des ministères concernés,
- la mise en place de programmes socio-économiques pour la reconversion des exciseuses,
- l'intégration de la lutte contre les mutilations génitales féminines dans les programmes d'éducation à la vie familiale, d'éducation en matière de population et dans les activités de centres conseils,
- l'intégration des informations sur les mutilations génitales féminines dans la collecte de données de routine des structures sanitaires,
- la formation ou le recyclage du personnel de santé dans la prise en charge des conséquences physiques et psychosociales des mutilations génitales féminines,
- la création de centres-pilotes d'écoute et de counselling en utilisant des structures existantes des cases foyer, CDEPS, CPRS, etc.,
- la prise en compte des thèmes relatifs aux mutilations génitales féminines dans la commémoration de journées nationales ou internationales (journées de la femme, journée de lutte contre le SIDA, etc.),
- l'intégration des mutilations génitales féminines dans la formation des relais communautaires,
- la collecte de témoignages sur les mutilations génitales féminines, etc.

En dehors de ces initiatives de l'Etat du Sénégal, quelles ont été les réponses apportées par les autres acteurs impliqués?

2.2 Les partenaires

Une série d'initiatives et stratégies d'intervention ont été développée par les ONG et les associations impliquées dans la lutte contre l'excision au Sénégal.

2.2.1 L'Association Sénégalaise pour le Bien-Être Familial (ASBEF)

Les stratégies mises en œuvres par l'ASBEF ont consisté à :

- réunir dans un forum un noyau de leaders communautaires (chefs religieux, leaders d'opinion, autorités administratives, responsables de groupements féminins, notables) provenant de plusieurs villages ;
- constituer dans chaque villages ciblé, un comité de lutte contre les mutilations génitales féminines, former les membres des comités dont les activités sont constituées par des rencontres de sensibilisation à domicile, des causeries publiques, des séances de sensibilisation avec l'animation d'une troupe théâtrale, des organisations de visites de journalistes et la reconversion des exciseuses ;
- mener des actions de sensibilisation de masse et de plaidoyer ;
- renforcer la formation en techniques de communication sociale relative aux mutilations génitales féminines.

2.2.2 L'association des sages-femmes

Parmi les organisations socioprofessionnelle, il y a l'Association des Sages-femmes qui a joué un rôle important dans l'élaboration des premiers modules d'intervention pour l'émergence d'une prise de conscience nationale sur les questions de l'excision et d'une façon plus générale sur les violences et les discriminations faites aux femmes.

Globalement, ces modules ont mis l'accent sur : 1) l'interpellation des autorités y compris les législateurs à travers des pétitions ; 2) les campagnes de dénonciation à travers les mass-médias ; 3) la recherche et l'organisation de séminaires sur l'argumentaire religieux ; 4) la sensibilisation des leaders religieux ; 5) la sensibilisation des exciseuses ; 6) l'information et l'orientation des Agents de l'Etat et d'ONG (personnels des services de développement communautaire, service civique national, animateurs de terrain.

2.2.3 Le Comité Sénégalais sur les Pratiques Traditionnelles ayant un effet sur la Santé (COSEPRAT)

Le COSEPRAT a développé les stratégies suivantes :

- l'organisation de séminaires et de journées d'étude au niveau national, régional et international
- l'organisation de séances d'IEC dans les maternités et structures de santé ;
- la participation à des séries d'émission radio (dans différentes langues nationales et en français) ;
- l'appui aux associations de jeunes et de femmes dans la lutte contre les mutilations génitales féminines.

2.2.4 ENDA-ACAS²

ENDA-ACAS a mis en œuvre des stratégies essentiellement dans les axes suivants :

- développer la sensibilisation sur les conséquences de ces pratiques en organisant des séminaires, ateliers et rencontres à l'intention des leaders religieux et coutumiers, des exciseuses, des personnels du corps médical et des groupements féminins ;
- renforcer les connaissances relatives aux mutilations génitales féminines par des recherches sociologiques ;
- engager les leaders communautaires dans des rencontres d'échanges d'expériences.

2.2.5 L'ONG « Femmes et Société »

Les principales stratégies développées par l'ONG « Femmes et Société » ont tourné autour des axes suivants :

- l'organisation des séminaires internationaux sur les mutilations génitales féminines et les violences contre les femmes
- la sensibilisation (au moyen de conférences, d'émissions radio, de publications et d'articles de presse) sur les violences faites aux femmes et sur les droits individuels contre ces violences
- l'organisation des activités de plaidoyer et de lobbying pour l'adoption d'une législation répressive contre les auteurs de violences à l'endroit des femmes.

2.2.6 Le Collectif des Femmes Parlementaires

L'association des femmes parlementaires oriente son action dans les directions suivantes :

- des campagnes de sensibilisation interparlementaires pour le vote de loi interdisant la pratique de l'excision
- de campagnes médiatiques (radio, télévision) de vulgarisation de la loi et de sensibilisation sur les conséquences de l'excision

2.2.7 Le Réseau des Communicateurs Traditionnels

La stratégie mise en œuvre par le réseau des communicateurs traditionnels s'est développée dans les axes suivants :

- informer les populations sur les conséquences sanitaires et pénales de la pratique de l'excision
- élargir la diffusion de l'information en mobilisant les communicateurs traditionnels locaux capables de briser certains tabous par la parole
- sensibiliser les populations (sketches, témoignages des exciseuses et des communicatrices traditionnelles)

² Branche de l'ONG ENDA Tiers-Monde en Casamance

- faire des déclarations publiques d'abandon de l'excision
- instaurer le dialogue social en faisant appel à toutes des sensibilités

2.2.8 Le Réseau «SIGGIL JIGGEN»

Le réseau a pour stratégie :

- de créer un espace de communication et d'initiation d'activités de lobbying et de counselling,
- de sensibiliser les populations sur les violences faites aux femmes à travers des causeries, des projections de films vidéo et des conférences.

2.2.9 L'Unicef/Sénégal

Parmi les organisations internationales de défense des droits des enfants, il y a l'Unicef qui apporte un appui financier et technique aux différents intervenants dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'Abandon de la Pratique de l'excision. Ce plan d'action met l'accent sur le rôle prépondérant de l'éducation, de la mobilisation sociale et des déclarations publiques dans le processus d'abandon de l'excision au Sénégal. Il souligne également l'importance des actions menées en faveur des populations des régions où l'excision est la plus couramment pratiquée, en particulier dans les régions de Tambacounda, Kolda, Matam, Ziguinchor et Kaolack. Ces régions sont aussi parmi les plus pauvres du Sénégal où les femmes et les filles souffrent encore de beaucoup de traditions néfastes.

Au-delà de l'appui financier, l'Unicef a été et reste un des acteurs principaux dans l'orientation de la réponse nationale. Par exemple, elle a apporté un important appui technique à l'ONG TOSTAN dans l'amélioration des contenus pédagogiques des modules d'intervention et de sa méthodologie d'approche des communautés (concentration d'efforts dans un département administratif, participation de tous les membres de la communauté au programme, stratégie de diffusion organisée, pérennisation à travers des comités de gestion communautaire, déclarations publiques pour l'abandon de l'excision, etc.).

Avec les autres ONG (et sans être exhaustif), l'Unicef a apporté un appui technique et financier au COSEPRAT pour, entre autres, la célébration de la Journée «Tolérance Zéro à l'excision³ », l'organisation d'un atelier national de partage des expériences des ONG⁴, la vulgarisation à travers des cliniques juridiques ambulantes des textes juridiques internationaux relatifs aux droits de la femme et lutte contre les violences sexuelles, etc. En partenariat avec l'UNIFEM, l'appui au comité national de lutte contre les violences faites aux femmes.

³ Au cours de cette journée, le gouvernement a fait une déclaration réaffirmant son engagement et sa détermination à atteindre en 2015 l'abandon total de l'excision au Sénégal, à faire appliquer la loi et à développer des partenariats aux niveaux national et local

⁴ Suite à cet atelier, une résolution a été prise pour le renforcement de la collaboration entre les différents intervenants tous par le biais de la mise en place d'un réseau des intervenants

2.2.10 L'ONG TOSTAN

Parmi les ONG intervenant dans la lutte contre l'excision, l'ONG TOSTAN⁵ fait office de pionnière au Sénégal. Cette ONG a développé une stratégie dans les domaines suivants :

- L'éducation : (1) un programme d'éducation de base intégrant des informations sur les conséquences néfastes des mutilations génitales féminines et sur les droits des femmes, destinée aux femmes analphabètes ; (2) un programme de formations des formateurs ; (3) un programme de formation continue pour les femmes déjà alphabétisées.
- La mobilisation sociale : (1) des discussions publiques sur la santé de la femme et des dangers de l'excision lors des visites inter-villageoises ; (2) un programme « Villages Défenseurs des Droits Humains » (VDDH) qui réunit tout le village autour des conventions relatives aux Droits Humains et les aides à mettre en place des plans d'actions pour l'élimination des violations de droits identifiés par les villageois eux-mêmes ;
- Les déclarations publiques d'abandon de l'excision et la communication de masse : (1) la production de spots et de microprogrammes d'information ; (2) l'appui aux activités de communication interpersonnelle.

2.3 Le rôle de la recherche

Le rôle de la recherche a été aussi décisif dans la définition des stratégies, l'accompagnement des interventions et leur évaluation. Des recherches qualitatives et quantitatives ont ainsi été menées et ont permis de documenter, comprendre et d'identifier les enjeux considérés comme majeurs dans le domaine et les actions mises en place pour y faire face au Sénégal. Par exemple, l'évaluation de l'impact à long terme du Programme de TOSTAN a été menée en partenariat avec l'Unicef–Siège (New York), Macro International et Population Council.

2.4 Le rôle des médias

L'implication des médias a joué un grand rôle dans la sensibilisation, la plaidoirie, mais aussi dans la divulgation de cas clandestin d'excision, de tentatives d'excision, ou de complications liées à cette pratique. Des émissions radio sont organisées dans les zones à forte prévalence. La télévision n'est pas en reste non plus. Elle couvre tout le pays et diffuse des spots TV et d'émissions grand public sur cette pratique. La diffusion du film « Moolade » de Ousmane Sembène en est une grande illustration.

⁵ Le programme de Tostan se décline sous forme de modules dispensés aux populations dans ses zones d'intervention, un peu partout au Sénégal. Ces modules constituent un paquet d'enseignement et d'information allant de l'apprentissage à lire et à compter jusqu'à l'information sur les droits de la femme et de l'enfant, en passant par des séances de sensibilisation sur l'hygiène et la santé

2.5 Le rôle des membres des communautés concernées

Mais au-delà des actions menées par les différents acteurs ci-dessus mentionnés, quel a été le rôle des membres des communautés directement concernées par l'excision ?

Les actions menées par les différents intervenants ont abouti à la création des alliances, des collaborations et des partenariats :

- Avec les membres des communautés directement concernées par l'excision : les imams, les relais de lutte contre l'excision mis en place par les différents intervenants, les chefs traditionnels, les groupements de femmes, les associations de jeunes, les services de l'Etat, les ONG, les structures de ressortissants, etc.
- Pour (1) obtenir l'adhésion des populations locales ; (2) faciliter la communication ; (3) motiver les uns et les autres à agir, dénoncer, porter l'information partout ; (4) rechercher ensemble des solutions ; (5) fédérer les énergies, développer des synergies d'action, mobiliser des ressources (chacun apporte sa contribution) ; (6) favoriser le dialogue intercommunautaire et intergénérationnel sur la problématique de l'abandon de l'excision.

Mais quelle est la méthodologie d'approche qui a été utilisée sur le terrain pour arriver à la création de ces alliances, collaborations et partenariats ?

III- La méthodologie d'approche développée sur le terrain

En vue de réussir l'accélération du processus menant à l'abandon total de l'excision au Sénégal, les différents acteurs ont mis en œuvre plusieurs stratégies, fruit d'une réflexion menée en collaboration entre l'Etat, les communautés concernées et les partenaires.

Globalement, cette approche inspirée de la théorie des conventions sociales et des enseignements tirés de l'expérience d'intervention de l'ONG TOSTAN a grandement influencé les orientations de la méthodologie de la réponse sénégalaise en matière de lutte contre l'excision. Elle repose sur une série d'étapes dont les principales sont : (1) la concentration d'efforts dans un département administratif ; (2) la participation de tous les membres de la communauté au programme ; (3) la stratégie de diffusion organisée ; (4) la pérennisation à travers des comités de gestion communautaire ; et (5) les déclarations publiques pour l'abandon de l'excision.

Selon les informations fournies par Mamadou Wane, Child Protection Projet Officier, UNICEF-DAKAR, l'Unicef aurait joué un rôle décisif dans la promotion et l'ancrage de ces approches, ceci dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national pour l'abandon de la pratique de l'excision et de la collaboration avec l'ONG TOSTAN.

3.1 La concentration des efforts dans un département administratif

La mise en œuvre du programme de manière concentrée dans un département administratif peut aboutir à une accélération de la transformation sociale. Quand tous les habitants d'une même zone reçoivent de nouvelles informations similaires, la volonté de réalisation d'une transformation sociale se renforce, par exemple à l'occasion de rencontres avec des parents et des voisins lors des marchés, des fêtes, des manifestations religieuses, et des réunions inter-villageoises. L'expérience montre qu'il est extrêmement difficile pour quelques villages seulement d'opter pour le changement contre l'avis de la majorité avoisinante. En d'autres termes, le programme a travaillé dans des villages clés pouvant en influencer d'autres, pour non seulement renforcer les acquis mais également aboutir à des déclarations départementales. Ces types de déclarations feraient un plus grand impact et permettraient d'atteindre l'abandon à grande échelle.

Le programme aurait choisi des villages de chaque région dans un seul département. Les participants au projet organiseraient des activités de mobilisation sociale au niveau de tout le département pour l'abandon de la pratique de l'excision.

3.2 La participation de tous les membres de la communauté au programme

Au début de la mise en œuvre du programme de TOSTAN, la majorité des participants aux classes étaient des femmes. Cependant, après avoir tiré les enseignements sur le fait qu'il est plus facile d'aboutir à une transformation sociale positive quand les hommes et surtout les leaders religieux et coutumiers prennent part à la formation. Il a été également constaté qu'il est essentiel d'y impliquer les jeunes de la communauté en ce sens qu'ils sont les futurs leaders, parents et preneurs de décisions et qu'ils constituent également la majorité de la population.

C'est la raison pour laquelle, le programme a ouvert deux classes dans chaque communauté : une classe pour les adolescents âgés de 12 à 18 ans et une autre classe pour des participants adultes de 19 à 80 ans.

3.3 La stratégie de diffusion organisée

3.3.1 Adoption d'autres membres de la communauté et d'autres villages environnants

Dans une zone où coexistent de nombreux villages, le programme a généralement choisi les grandes communautés qui peuvent avoir de l'influence sur les aires environnantes. Les classes comptent entre 40 et 50 participants, organisés en 2 sections de 20-25. Chaque participant "adopte" un ami ou un membre de sa famille avec qui il partage l'information reçue en classe. Parallèlement, les villages associent à leurs nouvelles connaissances jusqu'à 5 villages environnants, ce qui engage la communauté dans un changement à l'échelle départementale.

Au niveau du village, les participants à la classe "adoptent" des membres de leur famille et des amis pour débattre de l'information reçue ; puis le village du programme " adopte " d'autres villages environnants.

Souvent les participants les plus engagés se déplacent avec les leaders traditionnels et religieux dans des villages voisins ; ils invitent parfois aussi des villages à passer la journée chez eux et organisent des séances de sensibilisation suivies de discussions.

3.3.2 Les rencontres inter-villageoises

Au fur et à mesure que les villageois tissent des liens entre personnes et partagent leurs nouvelles idées, des milliers de personnes reçoivent simultanément des informations sur les droits humains et la santé. Le programme aide ensuite les communautés à organiser de grandes rencontres inter villageoises dans la zone pour discuter de l'importance des droits humains avec d'autres hommes, femmes, et adolescents en plus des chefs religieux et traditionnels. Comme le concept de groupe a une grande importance dans la société sénégalaise, un tel renforcement à l'échelle départementale permettrait aux populations de se consulter mutuellement et de trouver ensemble, en tant que large groupe intégré, des voies consensuelles vers un changement positif. C'est souvent pendant les discussions qui ont lieu lors des rencontres inter villageoises que les populations prennent la décision d'abandonner l'excision et les mariages précoces.

Les adolescents qui ont suivi le programme de capacitation communautaire organisent de grands mouvements de jeunesse pour le partage des leçons apprises. Il le font souvent à travers des réunions inter générationnelles, des rencontres inter villageoises, des forums et des journées de sensibilisation qui leur donnent l'opportunité d'échanger sur les fléaux tels que l'excision, le mariage forcé, la dépigmentation de la peau, la prostitution, la drogue, le tabagisme, etc.

Dans cette même dynamique de partage et de vulgarisation du programme, des partenariats sont établis avec les ONG intervenant dans les mêmes zones, les autorités gouvernementales et les élus locaux à travers des séminaires d'information et des réunions inter départementales. Tout cela aurait contribué à l'obtention d'une masse critique qui mènerait vers le consensus départemental pour l'abandon de l'excision et les pratiques traditionnelles néfastes.

3.3.3 Les émissions radiodiffusées en langue nationale

Des émissions radiodiffusées hebdomadaires du programme dans chaque région contribueraient au renforcement des connaissances sur la démocratie, la santé et les droits humains. Ce type de mobilisation sociale aurait permis une large diffusion des informations et aurait encouragé les communautés enclavées à rejoindre le mouvement global de transformation sociale en cours dans leur région. C'est le cas, par exemple, des îles en Casamance.

Au niveau régional, les villages du programme emploieraient des stratégies de mobilisation sociale pour rassembler la plus grande communauté possible dans

les villages environnants, diffusant ainsi les connaissances du programme dans toute la région.

3.3.4 Pérennisation à travers des comités de gestion communautaires

Au début du programme est établi dans chaque village participant un Comité de Gestion Communautaire (CGC), composé de 14 à 16 membres représentant la diversité de la communauté. Les membres du CGC sont élus démocratiquement par la communauté et sont responsables de la gestion des classes et de la coordination des activités communautaires. Ces comités villageois deviennent souvent des associations à statut légal et servent de liaison entre les villages et leurs partenaires. En tant que structures de terrain, ils facilitent la résolution des problèmes et peuvent intervenir de façon rapide et efficace avec le minimum de moyens. La collaboration entre CGC favorise une meilleure coopération et le renforcement des capacités des villageois. Les CGC⁶ doivent disposer de temps, d'énergie et d'argent pour la construction d'une solidarité nécessaire à la réussite et à la pérennité des enseignements du programme.

3.3.5 Les déclarations publiques pour l'abandon de l'excision

Au sein des groupes endogames, la mise en œuvre du programme aurait abouti à l'abandon collectif de l'excision et des mariages précoces (Mackie, G., 1999). Le processus s'achève par une déclaration publique d'abandon massif, événement mémorable de liesse villageoise. A travers une série de déclarations qui depuis 1997 va en s'accroissant, 1959 villages représentant quelque 100 000 personnes auraient rejoint ce mouvement d'abandon de masse de l'excision. Elles auraient tourné le dos à la pratique et auraient avancé vers de nouvelles aspirations en matière de santé et droits humains.

Mais, comment réalise-t-on un consensus inter villageois ? En s'assurant que le programme est suivi dans des villages clés et dans beaucoup d'autres villages pouvant ainsi constituer l'amorce d'une masse critique nécessaire au changement régional. Les populations de toutes les communautés doivent créer des rencontres et des discussions dans un contexte plus formel avec les autorités locales, les chefs religieux et les autres personnes ressources de la région. Selon plusieurs sources, ces rencontres peuvent rassembler jusqu'à 200 représentants qui se rencontrent autant de fois que nécessaire pour aboutir au consensus sur les différentes questions concernant l'avenir de leurs communautés.

Il serait important d'inviter les représentants communautaires des autres régions à assister à la déclaration publique afin qu'ils puissent prendre la mesure de

⁶ La formation des CGC organisée comprend des modules sur : 1) l'importance du CGC, 2) les capacités de leadership, 3) la gestion des ressources financières, humaines, et matérielles, 4) le feedback et l'évaluation, 5) la bonne prise de décision, 6) la compréhension des rôles et responsabilités des membres du CGC, 7) le choix des membres pour les différents rôles, 8) le choix de priorités des besoins des villageois, 9) les capacités de délégation et de décentralisation, 10) les capacités de planification, 11) la résolution de conflits et de problèmes

l'importance de l'expérience. En effet, pour les représentants des autres régions, le fait de voir des personnes avec qui ils partagent les mêmes origines organiser un événement international valorisant leurs traditions positives et leur culture tout en rejetant les pratiques néfastes, est une source d'inspiration crédible et, qui plus est, un modèle positif pour le changement de leurs propres communautés.

L'implication des médias constitue également une stratégie déterminante au cours d'une déclaration publique : cela permet à toute la nation de suivre et de comprendre le processus. L'opinion publique verrait que les normes et valeurs autour de l'excision sont en train de changer grâce à une prise de décision initiée par les populations elles-mêmes.

Mais au regard de toutes ces interventions et de la méthodologie d'approche, quels résultats ont été constatés ?

IV- Les résultats constatés

Compte tenu de l'absence des études quantitatives de référence pour avoir une idée exacte sur la prévalence actuelle de l'excision au Sénégal, nous nous contenterons de quelques résultats quantitatifs contenus dans l'EDS de 2005 et des résultats qualitatifs pour faire le point sur les résultats constatés à la suite des interventions des différents acteurs.

4.1 Attitudes et opinions des populations sur la poursuite ou l'abandon de l'excision

Comme indiqué plus haut, depuis les déclarations publiques d'abandon de l'excision, partout, dans le pays, l'excision a reculé ou du moins est devenue clandestine là où elle continue d'être pratiquée. Les résultats de l'EDS de 2005 confirment cette tendance au regard des attitudes et opinions des populations sur la poursuite ou l'abandon de l'excision.

Lors de cette EDS de 2005, on a demandé aux femmes et aux hommes enquêtés leur opinion sur la poursuite ou l'abandon de l'excision. Les résultats montrent qu'au niveau global, moins d'une femme sur cinq (18 %) pense que l'excision est une pratique qui devrait être maintenue. Cependant, parmi les femmes excisées, cette proportion est de 53% parmi celles ayant au moins une fille excisée, les deux tiers ont déclaré que l'excision était une pratique qui devait être maintenue (66%). À l'exception des régions de Matam (20%), Kolda (43%) et Tambacounda (43%), la grande majorité des femmes des autres régions pense que la pratique de l'excision devrait disparaître. Cette opinion devient plus fréquente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente et au fur et à mesure que le niveau de bien-être du ménage s'améliore.

Les résultats portent également sur la répartition des hommes selon qu'ils sont favorables ou non à l'abandon de l'excision. Une proportion d'hommes plus faible que celle des femmes (69% contre 75%) s'est déclarée en faveur de la disparition de cette pratique. Il est important de noter la proportion relativement élevée d'hommes qui ont déclaré être indécis (19%). Selon les caractéristiques sociodémographiques, on constate que les hommes des régions de Matam (31%), Tambacounda (53%), Saint-Louis (56%) et Kolda (58%) sont ceux qui

ont le moins fréquemment exprimé cette opinion. De même, dans les ethnies, ce sont ceux des ethnies Mandingue (59%) et Poular (49%) qui sont les moins favorables à la disparition de la pratique.

Le facteur conduisant à l'organisation et à l'émergence d'un premier groupe d'individus pour un changement de pratiques, de comportements ou d'attitudes est une prise de conscience des individus concernés grâce à des enseignements dispensés. Seulement, on pourrait penser que cela ne suffirait pas pour enclencher une dynamique de changement, de rupture. En effet, il a aussi fallu à ce groupe de découvrir que contrairement à leurs croyances religieuses, cette pratique n'est pas une recommandation de la foi et qu'en plus, un personnage central du dispositif religieux (imam) n'incitait pas sa famille à s'y adonner.

Donc, il a fallu la conjonction de facteurs externes et internes favorables ou à tout le moins, incitatifs pour enclencher cette dynamique. Ainsi, un groupe d'individus, des femmes pour la plupart, après avoir subi le programme de Tostan, ont pris conscience du caractère néfaste de l'excision, et de concert, ont entrepris des actions visant à sensibiliser les leurs afin de mettre fin à cette pratique.

4.2 Le mouvement d'abandon sous la forme de déclarations publiques

Au Sénégal, le mouvement d'abandon a connu sa première expression publique sous la forme de la déclaration publique. En effet, c'est en juillet 1997 qu'un groupe de femmes (une trentaine selon certaines sources), bravant les interdits de la tradition, se sont engagées solennellement et publiquement à abandonner la pratique de l'excision. Connu sous le nom de Serment de Malicounda, du nom de leur village situé dans la région de Thiès, cet acte fondateur marquait le début d'une action qui n'a cessé, depuis lors, de se développer malgré les résistances.

Cette mobilisation est avant tout l'aboutissement d'un long travail de sensibilisation des femmes de ce village d'ethnie Bambara aux droits humains. Ce travail mené par l'ONG TOSTAN à partir de son programme d'éducation de base, axé sur une série de modules thématiques, a permis que des problèmes aussi délicats à aborder que la sexualité de la femme, le droit au contrôle de son corps ou encore le tabou de l'excision puissent être abordés par le biais de la santé.

Parallèlement à leur prise de conscience, les femmes de Malicounda ont entrepris un travail d'explication auprès des hommes du village en vue de les rallier au rejet de l'excision. Mais, dans un contexte où l'excision reste synonyme de vertu féminine, d'honneur familial et est parfois présentée comme un précepte de l'islam, les femmes de Malicounda ont mis plus d'un an à rallier le village, et son imam, à leur combat.

L'exemple de Malicounda s'était propagé très vite. En février 1998, à la suite de réunions avec les femmes de Malicounda, 13 villages de la région de Thiès suivaient leur exemple et demandaient à bénéficier du programme de TOSTAN. En juillet, c'était au tour de 18 villages peuls de la région de Kolda de prêter serment en présence de plusieurs imams et de représentants de l'administration. En Avril 2000, une vingtaine de villages insulaires du Sud ont fait de même

portant le total des villages sénégalais ayant fait une déclaration publique d'abandon de l'excision à 1789.

Les déclarations publiques semblent fortement jouer dans l'abandon ou la clandestinité de la pratique de l'excision. Partout où elles ont eu lieu, les populations autochtones, si elles n'ont pas abandonné, le feraient dans la pure clandestinité. Cela va de soi ! Au moins, le mérite, ou à tout le moins, l'impact des déclarations publiques, a été et est que les populations autochtones ont certainement franchi un pas considérable dans ce processus d'abandon. Si avant les déclarations publiques, l'excision, dans certaines parties du Sénégal, notamment au sud (Kolda) et dans la région de Thiès (Malicounda, Diabougou, Keur Simbara, etc.) se faisait avec tout un cérémonial, il faut alors se rendre à l'évidence que l'abandon effectif des cérémonies et autres festivités entourant cette pratique, marque une étape capitale dans ce processus d'abandon.

La théorie des conventions sociales, qu'illustrent parfaitement les déclarations publiques, stipule que le choix de toute une famille dans une communauté dépend du choix d'autres familles dans cette communauté. Par conséquent, une famille seule ne pourrait abandonner l'excision sur ses propres initiatives. Cela se traduirait par une perte de l'honneur et la crédibilité de la famille en termes de capacité de ses filles à se marier. Puisque de toute façon, il s'agit d'une question ou d'un enjeu de « mariabilité ». Ainsi, voit-on toute l'importance d'une approche collective. Une approche qui vise le comportement individuel n'est pas efficace pour la promotion de l'abandon.

C'est ainsi que de fil en aiguille, des individus de même parenté et de différentes familles (Malicounda), ont de concert décidé de mettre fin dans leur contrée à une pratique ancestrale.

Mais, pourquoi recourir à une déclaration publique d'abandon pour manifester leur mobilisation contre l'excision ?

Dans les sociétés à tradition orale, la parole donnée a toujours force de persuasion, de détermination, ainsi que d'engagement à œuvrer dans le sens à concrétiser cette « parole donnée ». Ainsi, quand toute une communauté se mobilise pour donner sa parole, il y a lieu de croire que c'est une mesure importante et lourde de sens qui sera ainsi prise !

Ce qui fait que dès le début des tractations pour aboutir à la déclaration publique d'abandon de Malicounda, des réserves ont été observées allant dans le sens de la solennité de l'action en tant que tel. Ainsi, des poches de résistance n'ont pas manqué comme pour témoigner que déclarer publiquement l'abandon de l'excision, reviendrait à mettre nue l'incivilité de cette pratique devant d'autres groupes ethniques environnants (wolof, sérère). En d'autres termes, des voix se sont exprimées pour dire si des membres des communautés Bambara prennent conscience de renoncer à l'excision qu'elles le fassent sans permettre aux autres groupes environnants de se gausser d'eux. Cela reviendrait à dire que cela relève du domaine privé et que ce serait impertinent de le rendre public.

Ainsi, si une communauté quelconque à tradition orale en est arrivée à rendre publique une décision quelconque, on pourrait en inférer que cela relève d'un long processus sagement mûri et que toutes les implications qui en

découleraient, ont été bien identifiées. A défaut, on peut se limiter à reconnaître que c'est une attitude collective très sincère et très déterminée.

Ce qui amène d'ailleurs à reconnaître que partout où la DPA a eu lieu, ou l'abandon de l'excision est effectif, ou alors elle se fait dans une clandestinité. Cela va de soi ! Les populations ayant publiquement « donné leur parole », ne pourraient se dédire publiquement. Ce qui pourrait amener ainsi à dire que la DPA est à la fois un aboutissement d'un long processus de négociation, et un entérinement de cet abandon, faisant dès lors force d'autorité et de changement de pratiques.

Mais quels sont les déterminants de ce mouvement ?

Ils sont constitués principalement d'activités au sein de la communauté qui s'appuie sur des approches suivantes :

- l'habilitation des femmes villageoises à travers des programmes d'éducation aux droits humains, des capacités en résolution des conflits, de leadership
- la promotion des droits humains au sein de la communauté
- le renforcement de l'auto organisation des communautés pour des transformations sociales centrées sur la protection des droits de l'enfant et des droits de la femme
- la promotion de l'accès aux opportunités sociales et démocratiques (santé, éducation, participation, etc)
- l'apprentissage intercommunautaire sur les meilleures pratiques préservant la dignité humaine

4.3 Les autres résultats atteints à la suite des interventions des différents acteurs

L'abandon de l'excision est certes un objectif très important pour les différents intervenants, pour autant, il ne devrait pas éclipser les autres résultats constatés à la suite des actions de capacitation communautaire et d'éducation de base mises en œuvre. En effet, selon plusieurs témoignages des facilitateurs des actions d'intervention, des populations locales elles-mêmes et des différents partenaires, les actions ont apporté des changements indéniables. Parmi ces changements on peut citer, entre autres :

- L'adhésion des communautés autour des actions de lutte contre l'excision. Cette adhésion s'est concrétisée, entre autres, par la création des alliances, des collaborations, des partenariats et des synergies d'action entre les populations locales, les services de protection des enfants et les autres partenaires impliqués ;
- Les connaissances et informations sur l'excision (accès à l'information sur les conséquences de l'excision ; attitudes de prudence, d'alerte et de dénonciation ; chercher à s'informer sur les doutes (on essaye de mieux s'informer sur les conséquences de l'excision) ; renforcement des capacités des populations locales d'intervention (comment intervenir, qui doit être impliqué pour réduire les risques, etc.)

Au sein de certaines communautés villageoises, la mise en œuvre des activités de reconversion des exciseuses ont apporté un peu plus d'argent. Les activités

d'alphabétisation et de formation (méthodologie pour analyser leur propre situation et trouver des réponses, marketing) ont conduit à un renforcement des capacités locales (connaissances, esprit critique et analytique). Cela fait dire à certains interlocuteurs qu'au-delà de l'abandon de l'excision, les expériences d'intervention dans les zones ciblées ont fourni aux participants des connaissances et des notions de base nécessaires à la gestion de leur santé et de leur hygiène, particulièrement en ce qui concerne les consultations pré et post natales, l'accouchement, les connaissances sur les IST et le VIH/Sida, la nutrition, la vaccination, et les conséquences néfastes de l'excision et des mariages précoces, etc.

4.4 La singularité de la situation de l'excision au nord du pays

Qu'est-ce qui fait que partout où Tostan a eu à déployer son programme, il s'en est suivi un abandon ou une clandestinité de l'excision, alors que dans le nord du pays (Fouta), malgré quelques prémisses très vite avortées, l'on continue, comme si de rien n'était ?

C'est au nord du Sénégal où la pratique de l'excision a été toujours faite dans la plus grande discrétion, et où il y a eu moins de déclarations publiques que les actions contre cette pratique ont rencontré plus de difficultés et ont connu des résultats mitigés à cause, entre autre, de l'implication du défunt marabout khalife général omarien Thierno Mountaga Tall.

Le Fouta est l'un des derniers bastions de l'excision au Sénégal. Malgré le déploiement du programme de TOSTAN, qui a occasionné l'abandon de l'excision dans le département de Mbour et dans la région de Kolda, ce même programme n'a pas pu avoir les mêmes résultats, au moins pour ce qui est de l'abandon de l'excision, dans le Fouta. Cette pratique continue de s'y faire, et les populations de cette localité semblent se radicaliser contre l'idée de toute initiative d'abandon. Dans cette contrée, de plus en plus, on semble assimiler, certaines interventions de certaines ONG à de la remise en cause de certaines valeurs fondamentales religieuses ou culturelles. Ainsi, n'est-il pas rare, de voir dans les mosquées et autres places publiques, se tenir des réunions pour décrier ce genre d'interventionnisme, et mettre en garde les populations contre ces tentatives considérées comme des « détournements ».

Mais, de toute façon, ce qui semble être à l'origine de l'échec des politiques d'abandon de l'excision, peut être dû au fait que dans cette localité, l'excision de tout temps a été faite sans aucune cérémonie officielle, contrairement aux autres contrées du Sénégal où cette pratique avait lieu.

Mais, cette hypothèse serait très partielle dans la mesure où elle laisse supposer que même si les populations de cette localité du Fouta, après avoir suivi le programme de TOSTAN, n'auraient réellement pas compris les aspects néfastes de cette pratique. Ainsi, de deux chose l'une, ou elles ont compris et sont conscientes des aspects néfastes de l'excision et n'en auraient que cure, ou alors pour elles, ces effets néfastes ne relèveraient que de pures supputations.

Ainsi, il semble que ce qui a contribué le plus à l'abandon de l'excision dans des zones comme Malicounda serait dû au fait que cette contrée semble être un îlot perdu dans un environnement où l'excision est l'exception, puisque l'ethnie wolof

majoritaire dans cette partie du Sénégal et une très grande partie de l'ethnie sérère ne connaissent pas cette pratique de la mutilation génitale féminine.

Par contre, au niveau de Kolda, en plus du programme de Tostan, sanctionné par une déclaration publique, ce qui aurait le plus provoqué et entériné l'abandon ou la clandestinité de l'excision, ce serait le fait que cette ablation se faisait au grand jour, avec des festivités et cérémonies officielles.

En outre, des hypothèses concernant le conservatisme de la société haal pulaar ont été agitées pour expliquer le caractère mitigé des résultats des actions contre l'excision. Mais, à y voir de près, on ne peut se suffire de telles hypothèses, parce que le conservatisme est une manifestation et non une cause. De ce fait, la situation, encore particulière du Fouta, semble résider encore une fois dans le fait que l'excision a été toujours faite dans la discrétion la plus totale.

Cependant, dans un cadre tout à fait général, Kessler Bodiang et al. (2001) cite au moins trois raisons à l'origine de la disparition des cérémonies officielles d'initiation. Premièrement, les gens sont de plus en plus confrontés au coût élevé du financement de ces cérémonies. Deuxièmement, l'âge de filles au moment de l'excision a tellement baissé qu'on ne peut plus se permettre de parler de cette pratique comme une mesure éducative. Enfin, troisièmement, l'adoption de la loi contre les excisions pousse cette pratique dans la clandestinité (Alice Behrendt, 2005).

V- Les difficultés rencontrées et les leçons apprises

5.1 Un récit de cas assez illustratifs des difficultés souvent rencontrées sur le terrain

Il s'agit du récit de cas de Coumba Talla d'Aéré Lao, Présidente de l'association des villages défenseurs des droits humains à la région de Matam. Il est recueilli dans le cadre de l'étude commanditée par l'UNIFEM en 2002 et réalisée par Mme Penda Mbow, Aminata Mbengue Ndiaye et Oumou Diallo.

« Aéré Lao et les autres villages de la communauté rurale qu'il polarise ont eu à suivre le programme de sensibilisation et d'I.E.C sur la santé de la mère et de l'enfant, sur les mariages précoces, suivi d'une évaluation et d'un forum en novembre 2000 qui devrait aboutir à une déclaration d'abandon en présence du Ministre de la santé publique, du réseau des parlementaires sur la population, du collectif des femmes parlementaires, des organisations internationales et des O.N.G, la présence des leaders d'opinion de la zone, des groupements de femmes et des G.I.E de jeunes était également notée.

Aéré Lao fait partie de l'association des villages défenseurs des Droits Humains encadrés par l'ONG TOSTAN. Des réunions mensuelles y sont organisées également jusqu'au moment où sur ordre de Thierno Mountaga, chef religieux très influent dans la région, les organisations de base manifestent des réticences à recevoir les relais de TOSTAN. La raison en est que les gens ont soupçonné que l'abandon de l'excision était l'objectif principal du programme IEC...

C'est la raison pour laquelle, les autorités administratives, politiques voire religieuses qui se sont déplacées pour le forum d'Aéré Lao en vue de la

déclaration d'abandon ont du déchanter après les foudres des populations, surtout des jeunes et des chefs religieux. Mais la goutte d'eau qui fait déborder le vase, a été la visite rendue par Molly au chef religieux Mountaga, sous le nom de Soukeyna Ndiaye, en plus d'un article du *Nouvel Horizon*, deux jours avant le forum et qui était titré « Aéré Lao s'apprête à faire une déclaration d'abandon sur l'excision ». L'article a aussitôt été rapporté à Thierno Mountaga qui a eu à instruire tous les chefs religieux du département pour que la manifestation n'ait pas lieu.

Un marabout dépêché à Ndoum par Thierno s'est présenté la veille du forum à la mosquée, muni d'un exemplaire du *Nouvel Horizon* ; l'article a été lu et commenté et la Présidente de l'Association des villages Défenseurs des Droits Humains dénommée Coumba Talla, jeune, influente et instruite, fille d'un des chefs de village à Aéré Lao, fut indexée. Traitée de tous les noms d'oiseaux, maudite, agressée jusque dans sa dignité et le vide fut créé autour d'elle, et son organisation désertée par toutes les femmes des villages au grand dam de ses parents désemparés par de tels comportements.

De l'avis de Coumba Talla, les problèmes viennent de la presses et des responsables de TOSTAN qui ont voulu aller trop vite en besogne en faisant tout pour accélérer la cérémonie de déclaration d'abandon. Cette démarche trop visible pour un problème aussi ancré et aussi sensible que l'excision divergeait d'avec celle qui tout au long de la sensibilisation qui a précédé le forum et qui consistait en une démarche de proximité où la communication interpersonnelle sans tapage avait permis une large adhésion dans de nombreux villages où le programme était développé.

Toujours est-il que cette étape très marquée pour Coumba Talla ne l'a pas empêchée de vouloir continuer l'œuvre de sensibilisation qui pour elle est un combat à mener pour l'éradication de la pratique de l'excision dans le Fouta.

C'est ce qui justifie le plan d'action qu'elle a élaboré pour continuer son action et soumis à TOSTAN et qui est resté sans suite.

Pourtant Coumba ne désespère pas et jouit encore d'une considération certaine parce qu'elle a été candidate à la présidence du conseil rural de Aéré Lao qu'elle a perdu après trois tours de scrutin qui ont donné la victoire à son rival qui a bénéficié du privilège de l'âge comme le prévoit le code des collectivités locales ».

5.2 Les leçons apprises

Parmi les leçons apprises, il y a, entre autres :

- importance et le caractère incontournable du partenariat inter-agence (OMS, UNIFEM, UNFPA) et ONG (Population Council, TOSTAN et autres)
- importance des évaluations
- importance de la mise en place de comités techniques et de coordination (niveau national et local)
- importance de l'action qui se passe au sein des communautés avec l'implication des élus locaux, chefs traditionnels et coutumiers, leaders religieux

- la nécessité d'impliquer les parlementaires dans les actions directes de sensibilisation et de mobilisation ; ainsi que la collaboration interparlementaire sous régionale (exemple de la collaboration entre députés du Sénégal, du Mali, de la Gambie et de la Guinée Bissau)
- ne pas stigmatiser la pratique et la culture
- axer le mouvement sur l'adhésion des communautés et l'approche basée sur les droits humains.

Conclusion

Toutes les études sur l'excision confirment l'abandon progressif de cette mutilation dans plusieurs contrées du Sénégal. Si de toute façon, il ne sera jamais aisé de savoir s'il y a un abandon total et effectif, on peut cependant, sans risque de se tromper, avancer que là où elle était organisée sous forme festive, cérémoniale ou initiatique, tel n'est plus le cas. Ainsi, au moins, peut-on dire qu'il y a un changement qui augure une dynamique irréversible d'abandon ou tout simplement un abandon effectif. Et la prouesse est de remarquer qu'en moins d'une génération, des initiatives et des actions en sont venues à bout d'une pratique culturelle plusieurs fois millénaire. Encore une fois, là où elle n'est pas abandonnée, elle est devenue clandestine. Cependant, au niveau du Fouta, avec l'ethnie halpulaar, parce que les excisions ont été toujours faites dans la pure discrétion, elles sont toujours mises en pratique et ce d'autant plus que les religieux semblent se braquer contre toutes tentatives d'abandon. Un discours est entrain de devenir un lieu commun dans cette contrée et il est celui de la mise en garde contre tout message ou toute action ayant des relents féministes. Ce discours serait aussitôt assimilé à une tentative de subversion ou de dépravation des moeurs féminines.

De ce fait, toute étude ultérieure sur l'excision devrait se pencher sur ce qui fait que manifestement les mêmes actions de lutte contre les pratiques traditionnelles dites néfastes ont plus réussies ici qu'ailleurs. Que trouve-t-on dans un contexte-ci et que l'on ne retrouve pas dans un autre contexte et qui constitue une dynamique de changement ou de résistance au changement.

Voilà l'axe par lequel on devrait prendre les études futures afin de se donner toutes les chances de réussir à l'avenir toutes les démarches visant à aboutir à un changement de pratiques ou de mentalités, et ce en moins d'une génération.

Bibliographie

Abdou Salam Fall, La mobilisation sociale contre l'excision en milieu Bambara ; l'expérience d'éducation, activité menée par TOSTAN et l'UNICEF au Sénégal, rapport d'évaluation externe pour l'Unicef Septembre 1998.

Alice BEHRENDT, L'excision en Afrique de l'Ouest : Etat des lieux dans les 11 pays où Plan effectue des programmes, Plan, West Africa Regional Office, mai 2005.

Alice BEHRENDT, La Promotion de l'Abandon de l'Excision au Mali : Bonnes pratiques et leçons apprises, Plan, West Africa Regional Office, septembre 2005.

Annie LESSARD, Féminisme « progressiste » : des anthropologues exaltent l'excision, décembre 2007, pp 1-8.

Bledsoe, C., *Secret societies*, in *Women and marriage in Kpelle society*. 1980, Stanford University Press: Stanford, California. p. 64-80.

CD-ROM, Abandonner la Mutilation Génitale Féminine/excision : Informations du monde entier, Population Reference Bureau, août 2005, www.prb.org

CD-ROM, Mutilations Génitales Féminines/Excision : Publications sur la recherche concernant l'excision, *Frontiers in Reproductive Health*, 2006.

Claudia Kessler Bodiang Cerd Eppel, Abdou Salam Guèye, L'excision dans la région de Kolda au Sénégal, perception-Attitudes et Pratiques, Août 2000

Diop et al. 2004. Evaluation of a community-based programme in Senegal. Population Council *Frontiers in Reproductive Health*, Population Council: Dakar Senegal

Dr Gerry MACKIE, L'abandon de l'excision, University of Notre Dame, Indiana, USA, 2004.

www.femmes-egalite.gouv.fr, Protégeons nos petites filles de l'excision, juin 2006.

Eclosion au Sénégal : Pourquoi les populations abandonnent la pratique de l'excision, TOSTAN, janvier 1999

Excision : Mythe et Réalité, Symposium sur l'excision féminine 3 Juin 1999 USAID, rapport final, Groupe de travail Inter Urgences sur l'excision féminine

GTZ, *Mutilations Génitales Féminines au Sénégal*. 2005, Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (GTZ).

Kessler Bodiang, C., Eppel, G., and Guèye, A., L'excision dans la région de Kolda au Sénégal : perceptions, attitudes et pratiques. 2001, Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (GTZ): Ziguinchor.

Mackie, G. (1999). Abandon collectif de l'excision: Le début de la fin. Dakar, Sénégal: Unifem, Unicef.

Mamadou Wane, 2006, « L'Accélération de l'Abandon de L'Excision au Sénégal », document non publié

Ministry of Health and Medical Prevention. 2005. Senegal Health Report, MOH: Dakar, Senegal

Ministry of Health and Medical Prevention. 2005. Demographic and Health Survey of Senegal. Human Development Research Centre, ORC Macro

Nafissatou Diop, Modou Mbacké Faye, Amadou Moreau, Jacqueline Cabral, Helene Benga, Fatou Cissé, Babacar Mané, I. Baumgarten and Molly Melching ; The TOSTAN program : Evaluation of a community based Education Programme du Sénégal, Population Council, GTZ, TOSTAN, Août 2004

Ndiaye, P., Extension dans l'éducation formelle de la lutte contre la pratique de l'excision des filles au Sénégal. Rapport général. 2004, Forum for African Women Educationalists (FAWE): Dakar.

Quelques liens pour accéder à l'information sur l'excision :

www.who.it/reproductive-health/fgm

www.gtz.de/fgm

www.unfpa.org/gender/fgm

www.popcouncil.org

www.stopfgm.org

www.tostan.org

www.unifem.org

www.iac-ciaf.ch

www.unicef-irc.org

UNICEF, Rapport de la réunion inter pays sur les mutilations génitales féminines et pratiques néfastes, Dakar, Sénégal 22/24 septembre 2004

UNICEF, Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine, Digest Innocenti, 2008